

Réseau de Chaleur de la Cluse de Chambéry

# COMPRENDRE VOTRE FACTURE



Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, R3C est votre nouvel opérateur pour la gestion de votre réseau de chauffage urbain. Vous recevez ici votre première facture dans le cadre de ce nouveau contrat. Celle-ci est plus détaillée que les précédentes, afin de vous garantir une transparence accrue sur les modalités de révision et d'actualisation des prix. A ce titre, vous trouverez l'ensemble des éléments selon l'énergie consommée et les dépenses engagées pour produire et livrer la chaleur.

Ce guide est conçu pour vous accompagner dans ce changement, et nous espérons qu'il saura répondre à vos attentes.

# BON À SAVOIR

## 1. Qu'est-ce qu'un réseau de chaleur ?

C'est un système qui fournit de la chaleur (chauffage et eau chaude) à plusieurs bâtiments à partir d'une source centrale, comme une chaudière ou une usine de valorisation énergétique.

## 2. Qu'est-ce que les abonnés du réseau paient ?

Le prix que vous payez dépend du coût de production de la chaleur, qui inclut le combustible utilisé (bois, gaz, déchets, etc.), l'entretien des installations et les coûts de fonctionnement.

## 3. Tarification au mégawattheure (MWh) :

La chaleur est facturée au **mégawattheure**. Cela signifie que vous payez en fonction de la quantité de chaleur que vous consommez.

## 4. Abonnement :

Comme pour l'électricité, un montant fixe mensuel est facturé pour l'accès au service ainsi que le financement et l'entretien des installations, en plus du coût de la chaleur consommée.

## 5. Révision des prix:

La révision des prix vise à ajuster le tarif de l'énergie en fonction de certains facteurs, comme l'évolution des coûts de production ou les fluctuations du marché.

# VOTRE FACTURE

---

Vos factures se décomposent en 2 éléments expliqués sur la page suivante :

- la Chaleur R1, qui est proportionnelle à votre consommation de chaleur
- l'Abonnement ou R2, un montant forfaitaire lié à la puissance souscrite

Vos deux factures sont établies tous les mois, à terme échu.

- Facture R1: vous payez ce que vous avez consommé sur le mois
- Facture R2: vous payez 1/12 du prix de l'abonnement annuel

Votre consommation est relevée chaque mois, entre le 20 et le 24. Les tarifs appliqués sont ceux correspondant à la période couverte par la facture. Ils sont réactualisés tous les mois selon des indices et des formules d'actualisation détaillés dans les factures. Les tarifs sont à votre disposition sur le site internet <https://www.chaleur-urbaine-r3c.com/> dans la rubrique : > Devenir client > Tarifs

**Pour régler vos factures, vous disposez de plusieurs possibilités :**

Les factures sont payables dans les trente jours suivant leur présentation. Le règlement de votre facture peut s'effectuer par prélèvement automatique ou par virement.

## Prélèvement automatique :

Nous vous recommandons d'utiliser le prélèvement automatique pour limiter tout retard de règlement et pénalités associées égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur à la date d'exigibilité.

Pour le mettre en place, il vous suffit de compléter le mandat SEPA : [lien vers le mandat SEPA ici](#) et de le renvoyer accompagné d'un Relevé d'Identité Bancaires (RIB) soit par :

- Courriel : [centre-est.prelevement-client@dalkia.fr](mailto:centre-est.prelevement-client@dalkia.fr)
- Courrier : R3C - Pôle Transactionnel - 15A Avenue Albert Einstein - 69100 Villeurbanne

Le prélèvement sera effectué le 10, le 20 ou le 30 de chaque mois suivant la date d'échéance de votre facture. Un relevé des factures prélevées vous sera communiqué au préalable.

Vous pouvez arrêter le prélèvement à tout moment sur simple demande, 15 jours avant l'échéance de votre facture, en adressant un courriel à l'adresse suivante : [centre-est.prelevement-client@dalkia.fr](mailto:centre-est.prelevement-client@dalkia.fr)

## Virement bancaire :

Si vous préférez régler par virement, notre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) est disponible sur vos factures ou dans vos contrats. Merci d'envoyer l'avis de virement à l'adresse suivante : [virtbanq-R3C@dalkia.fr](mailto:virtbanq-R3C@dalkia.fr)

# EXPLICATIF DES TERMES DE FACTURATION

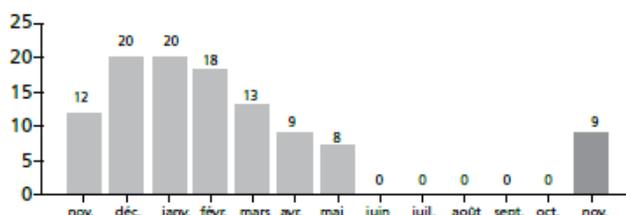
## LES TARIFS SONT DÉCOMPOSÉS EN DEUX ÉLÉMENTS : R1 + R2



**R1** : L'énergie consommée est l'élément variable et proportionnel de la facture, qui correspond au coût des différentes énergies utilisées. Elle s'exprime en €/Mégawatt heure (MWh). La quantité de chaleur consommée (MWh) est mesurée par un compteur d'énergie situé au niveau de la sous-station qui enregistre uniquement l'énergie réellement utilisée\*.

Retrouvez en dernière page de votre facture l'historique de vos consommations sur 13 mois glissants. Le R1 se décompose avec les termes unitaires des énergies suivantes :

- R1 Biogaz
- R1 Biomasse
- R1 Gaz
- R1 UVE eau surchauffée
- R1 UVE Vapeur
- R1 CO2



\*cas général

S  
E  
R  
V  
I  
C  
E



**R2** : L'abonnement est l'élément fixe de la facture. Il correspond à la contribution de l'abonné aux dépenses engagées pour produire et acheminer l'énergie au point de livraison et assurer le service : charges d'exploitation, charges de renouvellement et d'entretien des installations, amortissements des investissements, salaires, taxes, etc... L'abonnement s'exprime en €/KiloWatt/an et varie en fonction de la puissance souscrite et des tarifs unitaires des termes suivants :

- R21 : relatif à l'électricité motrice pour la chaufferie gaz et le réseau,
- R22 : relatif à la conduite, l'entretien et la maintenance des installations de production, de distribution et des sous-stations,
- R23 : relatif au gros entretien et renouvellement des installations de production, de distribution et des sous-stations,
- R24 IFC + R24 travaux : relatifs au financement des installations
- R24 sub : terme négatif relatif aux subventions Fonds Chaleur dans le cadre de la réalisation des installations (à partir de 2026),
- R2 CEE : terme négatif relatif aux CEE, Certificat d'Economies d'Énergie (à partir de 2026).

# MODÈLE DE FACTURATION



## RÉFÉRENCES

Date / période de facturation  
Contact  
Références de contrat

Références bancaires  
pour les règlements  
Adresse de la livraison de chaleur

## R1 – LES CONSOMMATIONS

Energies x coefficient de mixité x prix révisé  
= Valeur du R1 révisé

Index de fin - Index de début  
*\*Index relevé sur votre compteur*  
= Quantité de chaleur

Quantité de chaleur x Valeur du R1 révisé  
= Montant HT du R1

↓  
x TVA à 5,5%  
= Montant TTC R1

## R2 – L'ABONNEMENT

Valeur de base du R2 avant révision x Puissance souscrite x Coefficient de révision du R2  
= Montant total HT du R2 réparti sur 12 mois

↓  
x TVA à 5,5%  
= Montant TTC R2

*\*Aucune part variable sur l'abonnement  
Les postes R24 ne sont pas révisés.*

# FACTURE R1

## Les consommations Références et récapitulatif de facture



2

Lieu de règlement :  
Le Kaly - 15A avenue Albert Einstein 69100 VILLEURBANNE  
Courriel : virtbanclyon@dalkia.fr  
IBAN : FR76 3000 4008 2800 0133 3513 176  
BIC : BNPAFRPPXXX

### 1. Références

Facture à blanc du 09/10/2024  
Payable pour le 13/11/2024

Exercice : 2024  
Echéance au : 30/09/2024  
Période de facturation : 01/09/2024 au 30/09/2024

3

Client  
Adresse  
CP VILLE

1

#### Une question sur votre facture ?

Mme Martin Céline - Tél. : xxxxxxxx  
celine.martin@dalkia.fr

#### Vos références

Police abonnement du 01/03/2023

#### Nos références

Contrat n°C00XXXX / GL1354802Y / 0502 Y 73 A SST  
463 / FLD

Payeur :

NOM  
Adresse  
CP VILLE

#### A rappeler lors du paiement :

L00211275J / 0577294R / Facture à blanc

### 2. Récapitulatif de votre facture

#### 4 R1 - CHAMBERY (73) - R3C - SST XXX – COPROPRIETE XXX

Produit	Résultat HT	TVA
<b>CHAUFFAGE</b>		
R1 - COMBUSTIBLE	103,08 €	
Sous-Total (TVA 5.5 %)	103,08 €	5,67 €
Total	103,08 €	5,67 €
<b>Total TTC à payer</b>		<b>108,75 €</b>

Voir détail au dos →

1

Dates d'application des tarifs,  
Contacts pour la gestion de votre contrat,  
Références / numéros de contrats

4

Nom du poste de livraison

2

Références bancaires  
pour vos règlements

5

Montant total R1 HT  
(calcul détaillé page suivante)

3

Adresse de facturation

6

Montant total R1  
TTC à payer

### 3. Pour votre information

Face à la recrudescence de tentatives de fraude, si un changement de notre RIB vous est demandé, veuillez à vous rapprocher de votre correspondant habituel pour procéder aux vérifications qui s'imposent. Nous vous rappelons que le changement de notre RIB reste tout à fait exceptionnel.

# FACTURE R1

## Les consommations Détails des redevances

Quantité de chaleur x Valeur du R1 révisé  
= Montant HT du R1

### 4. Détail des redevances hors taxes

CHAUFFAGE		PRIMAIRE CHAUFFAGE ET ECS				
Energie	Coef. Mixité	Libellé	Détail du calcul	Référence		
R1 BIOGAZ	0,03100	Prix révisé	139,416 € x 0,873	Révision A	121,710 €	
R1 BIOMASSE	0,34700	Prix révisé	47,537 € x 1,102	Révision B	52,386 €	
R1 GAZ	0,12300	Prix révisé	112,778 € x 0,896	Révision C	101,049 €	
R1 UVE EAU SURCHAUFFEE	0,38900	Prix révisé	31,573 € x 1,050	Révision D	33,152 €	
R1 UVE VAPEUR	0,11000	Prix révisé	36,901 € x 1,050	Révision D	38,746 €	
<b>1</b> Prix mixte 1 = 0,031 x 121,710 € + 0,347 x 52,386 € + 0,123 x 101,049 € + 0,389 x 33,152 € + 0,11 x 38,746 €					<b>5</b>	<b>51,538 €</b>

**1** Différentes énergies utilisées pour produire la chaleur (mixité énergétique)

**2** Prix unitaire Contractuel de chaque énergie

**3** Coefficient de révision (détail page suivante)

**4** Formule associée > À retrouver dans 4) Révision des prix

**5** Prix total R1 HT/ MWh

CHAUFFAGE		PRIMAIRE CHAUFFAGE ET ECS		R1 - COMBUSTIBLE	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence		Résultat HT
01/09/2024 au 30/09/2024	Prix révisé	51,538 €	Mixte 1		
01/09/2024 au 30/09/2024	Montant redevance	<b>5</b> 51,538 x 2,000 MWh	Conso 1		103,08 €
				<b>Total HT</b>	<b>103,08 €</b>

Prix total HT/ MWh x Quantité consommée = TOTAL HT R1C

Ci-dessous l'exemple de la révision A pour le calcul du coefficient de révision de l'énergie Biogaz. Chaque énergie a sa propre formule de révision détaillée dans vos factures.

### 5. Révision des prix

#### Révision A – Révision du 01/09/2024 au 30/09/2024

$$0,808 \times ( 0,044 + 0,6649 \times \frac{PEGMA}{PEGMA_0} + 0,0257 \times \frac{TVDT3}{TVDT3_0} + 0,0201 \times \frac{TICGNPNAQ}{TICGNPNAQ_0} + 0,0 \times \frac{TICGN}{TICGN_0} + 0,2453 \times \frac{TF}{TF_0} ) + 0,192 \times \frac{GO}{GO_0}$$

Ref.	Libellé Variable	Valeur finale	Valeur contrat
PEG MA	PEGMA - CHAMBERY R3C	37,94300 /	50,67800
TVDT3	TVDT3 - CHAMBERY R3C	8,19000 /	6,15000
TICGNPNAQ	TICGNPNAQ - CHAMBERY R3C	1,52000 /	1,52000
TICGN	TICGN - CHAMBERY R3C	16,37000 /	8,37000
TF	Tf - CHAMBERY R3C	823 250,29000 /	674 448,00000
GO	GO - CHAMBERY R3C	14,00000 /	18,00000
<b>Coefficient de révision</b>			<b>0,873</b>

#### Détail des prix et indexations

Prix	Période	Référence	Date d'effet	Jours	Valeur	Moyenne prorata du temps
PEG MA	01/09/2024 au 30/09/2024	PEGMA - CHAMBERY R3C - Gaz divers Centre Est - €	01/09/2024	30	37,94300	37,94300
TVDT3	01/09/2024 au 30/09/2024	TVDT3 - CHAMBERY R3C - Gaz divers Centre Est - €	01/09/2024	30	8,19000	8,19000
TICGNPNAQ	01/09/2024 au 30/09/2024	TICGNPNAQ - CHAMBERY R3C - Gaz divers Centre Est - €	01/09/2024	30	1,52000	1,52000
TICGN	01/09/2024 au 30/09/2024	TICGN - CHAMBERY R3C - Gaz divers Centre Est - €	01/09/2024	30	16,37000	16,37000
TF	01/09/2024 au 30/09/2024	Tf - CHAMBERY R3C - Gaz divers Centre Est - €	01/09/2024	30	823 250,29000	823 250,29000
GO	01/09/2024 au 30/09/2024	GO - CHAMBERY R3C - Gaz divers Centre Est - €	01/09/2024	30	14,00000	14,00000

1 Formule de révision contractuelle

3 Evolution des indices

2 Liste des indices de la formule de révision

4 Coefficient de révision

$$\begin{aligned}
 & \text{①} \quad \text{Index de fin} - \text{Index de début} \\
 & \quad \quad \quad \text{*Index relevé sur votre compteur} \\
 & = \text{Quantité de chaleur facturée} \\
 & \quad \quad \quad \text{③}
 \end{aligned}$$

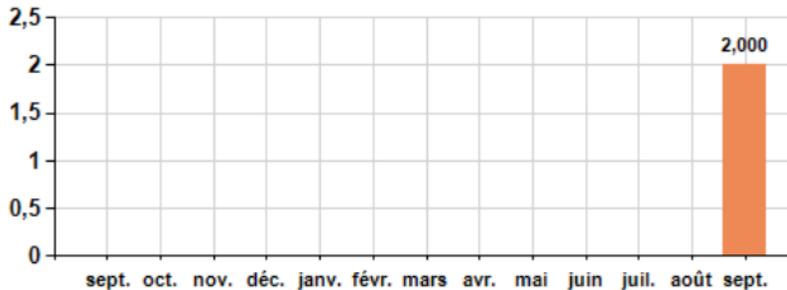
### 6. Relevés de compteurs

Du 01/09/2024 au 30/09/2024

CHAUFFAGE	PRIMAIRE CHAUFFAGE ET ECS			R1 - COMBUSTIBLE		
Compteurs	Index fin	Index début	Consommation	Coef. conversion	Résultat	A facturer
SST XXX	① 559,000	557,000	2,000		2,000	③ 2,000 MWh
			② Consommation 1 à facturer			

Référence du compteur

Historique de vos consommations : CHAUFFAGE / PRIMAIRE CHAUFFAGE ET ECS (Unité MWh)



Historique des consommations

Les factures R3C du R1 et R2 sont séparées.

Les différents composants des factures R2 sont similaires aux factures R1 :

- Un récapitulatif de votre facture
- Un détail des redevances
- La révision des prix

L'abonnement R2 est une part « fixe » relative à la puissance souscrite qui permet de couvrir les charges d'exploitation, les charges de renouvellement et d'entretien des installations, les amortissements des investissements, les frais financiers, les salaires, taxes, etc...

### 2. Récapitulatif de votre facture

R2 - CHAMBERY (73) - R3C - SST XXX – COPROPRIETE XXX		
Produit	Résultat HT	TVA
<b>CHAUFFAGE</b>		
R21 - PRESTATIONS	22,70 €	
R22 - PRESTATIONS	118,97 €	
R23 - GARANTIE TOTALE	57,27 €	
Sous-Total (TVA 5.5 %)	198,94 €	10,94 €
<b>R24 IFC - FINANCEMENT</b>		
R24 TRVX - FINANCEMENT	70,59 €	
Sous-Total (TVA 5.5 %)	124,98 €	6,87 €
Total	323,92 €	17,81 €
<b>Total TTC à payer</b>		<b>341,73 €</b>

1 Nom du poste de livraison

2 Montant total R2 HT  
(calcul détaillé page suivante)

2 Montant total R2  
TTC à payer

### 4. Détail des redevances hors taxes

CHAUFFAGE		ENERGIE ELECTRICITE		R21 - PRESTATIONS	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT	
01/09/2024 au 30/09/2024	Valeur de base	7,014 € x 52,00 kW		364,728 €	
	Prix révisé	364,728 € x 0,747	Révision A	272,452 €	
01/09/2024 au 30/09/2024	Montant redevance	272,452 € x 1/12		22,70 €	
				<b>Total HT</b>	<b>22,70 €</b>

CHAUFFAGE		CONDUITE ET PETIT ENTRETIEN		R22 - PRESTATIONS	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT	
01/09/2024 au 30/09/2024	Valeur de base	27,593 € x 52,00 kW		1 434,836 €	
	Prix révisé	1434,836 € x 0,995	Révision B	1 427,662 €	
01/09/2024 au 30/09/2024	Montant redevance	1427,662 € x 1/12		118,97 €	
				<b>Total HT</b>	<b>118,97 €</b>

CHAUFFAGE		GROS ENTRETIEN ET RENOUVELLEMENT		R23 - GARANTIE TOTALE	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT	
01/09/2024 au 30/09/2024	Valeur de base	12,893 € x 52,00 kW		670,436 €	
	Prix révisé	670,436 € x 1,025	Révision C	687,197 €	
01/09/2024 au 30/09/2024	Montant redevance	687,197 € x 1/12		57,27 €	
				<b>Total HT</b>	<b>57,27 €</b>

		FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS		R24 IFC - FINANCEMENT	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT	
01/09/2024 au 30/09/2024	Valeur de base	12,552 € x 52,00 kW		652,704 €	
01/09/2024 au 30/09/2024	Montant redevance	652,704 € x 1/12		54,39 €	
				<b>Total HT</b>	<b>54,39 €</b>

		FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS - CENTRALE		R24 TRVX - FINANCEMENT	
Période	Libellé	Détail du calcul	Référence	Résultat HT	
01/09/2024 au 30/09/2024	Valeur de base	16,762 € x 52,00 kW		871,624 €	
01/09/2024 au 30/09/2024	Montant redevance	871,624 € x 1/12		72,64 €	
				<b>Total HT</b>	<b>72,64 €</b>

**1** Prix unitaire contractuel HT

**2** Rappel de la puissance souscrite

**3** Calcul de la révision du prix

**4** 1/12 = facture mensuelle

### 5. Révision des prix

#### Révision A – Révision du 01/09/2024 au 30/09/2024

$$0,0047 \times \frac{HTA_{index}}{HTA_{index_0}} + 0,0797 \times \frac{TurpeFixe}{TurpeFixe_0} + 0,0110 \times \frac{TurpeP}{TurpeP_0} + 0,0424 \times \frac{TurpeHPH}{TurpeHPH_0} + 0,0262 \times \frac{TurpeHCH}{TurpeHCH_0} + 0,0100 \times \frac{TurpeHPE}{TurpeHPE_0} + 0,0068 \times \frac{TurpeHCE}{TurpeHCE_0} + 0,0185 \times \frac{CTA}{CTA_0} + 0,0032 \times \frac{CSPE}{CSPE_0} + 0,0876 \times \frac{ElecP}{ElecP_0} + 0,4467 \times \frac{ElecHPH}{ElecHPH_0} + 0,1163 \times \frac{ElecHCH}{ElecHCH_0} + 0,0999 \times \frac{ElecHPE}{ElecHPE_0} + 0,0470 \times \frac{ElecHCE}{ElecHCE_0}$$

Ref.	Libellé Variable	Valeur finale	Valeur contrat
HTAindex	HTA - CHAMBERY R3C	739,44000 /	696,00000
TurpeFixe	Turpefixe - CHAMBERY R3C	27,39000 /	22,75000
TurpeP	TurpeP - CHAMBERY R3C	28,80000 /	27,80000
TurpeHPH	TurpeHPH - CHAMBERY R3C	21,90000 /	21,10000
TurpeHCH	TurpeHCH - CHAMBERY R3C	15,80000 /	14,50000
TurpeHPE	TurpeHPE - CHAMBERY R3C	7,40000 /	8,00000
TurpeHCE	TurpeHCE - CHAMBERY R3C	5,90000 /	6,70000
CTA	CTA - CHAMBERY R3C	21,93000 /	21,93000
CSPE	CSPE - CHAMBERY R3C	0,50000 /	0,50000
ElecP	ElecP - CHAMBERY R3C	156,63000 /	281,02000
ElecHPH	ElecHPH - CHAMBERY R3C	130,86000 /	281,02000
ElecHCH	ElecHCH - CHAMBERY R3C	94,83000 /	83,22000
ElecHPE	ElecHPE - CHAMBERY R3C	84,93000 /	104,32000
ElecHCE	ElecHCE - CHAMBERY R3C	68,75000 /	59,63000

Coefficient de révision

0.747

#### Détail des prix et indexations

Prix	Période	Référence	Date d'effet	Jours	Valeur	Moyenne prorata du temps
HTAindex	01/09/2024 au 30/09/2024	HTA - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	739,44000	739,44000
TurpeFixe	01/09/2024 au 30/09/2024	Turpefixe - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	27,39000	27,39000
TurpeP	01/09/2024 au 30/09/2024	TurpeP - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	28,80000	28,80000
TurpeHPH	01/09/2024 au 30/09/2024	TurpeHPH - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	21,90000	21,90000
TurpeHCH	01/09/2024 au 30/09/2024	TurpeHCH - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	15,80000	15,80000
TurpeHPE	01/09/2024 au 30/09/2024	TurpeHPE - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	7,40000	7,40000
TurpeHCE	01/09/2024 au 30/09/2024	TurpeHCE - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	5,90000	5,90000
CTA	01/09/2024 au 30/09/2024	CTA - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - %	01/09/2024	30	21,93000	21,93000
CSPE	01/09/2024 au 30/09/2024	CSPE - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	0,50000	0,50000
ElecP	01/09/2024 au 30/09/2024	ElecP - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	156,63000	156,63000
ElecHPH	01/09/2024 au 30/09/2024	ElecHPH - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	130,86000	130,86000
ElecHCH	01/09/2024 au 30/09/2024	ElecHCH - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	94,83000	94,83000
ElecHPE	01/09/2024 au 30/09/2024	ElecHPE - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	84,93000	84,93000
ElecHCE	01/09/2024 au 30/09/2024	ElecHCE - CHAMBERY R3C - Electricité divers Centre Est - €	01/09/2024	30	68,75000	68,75000

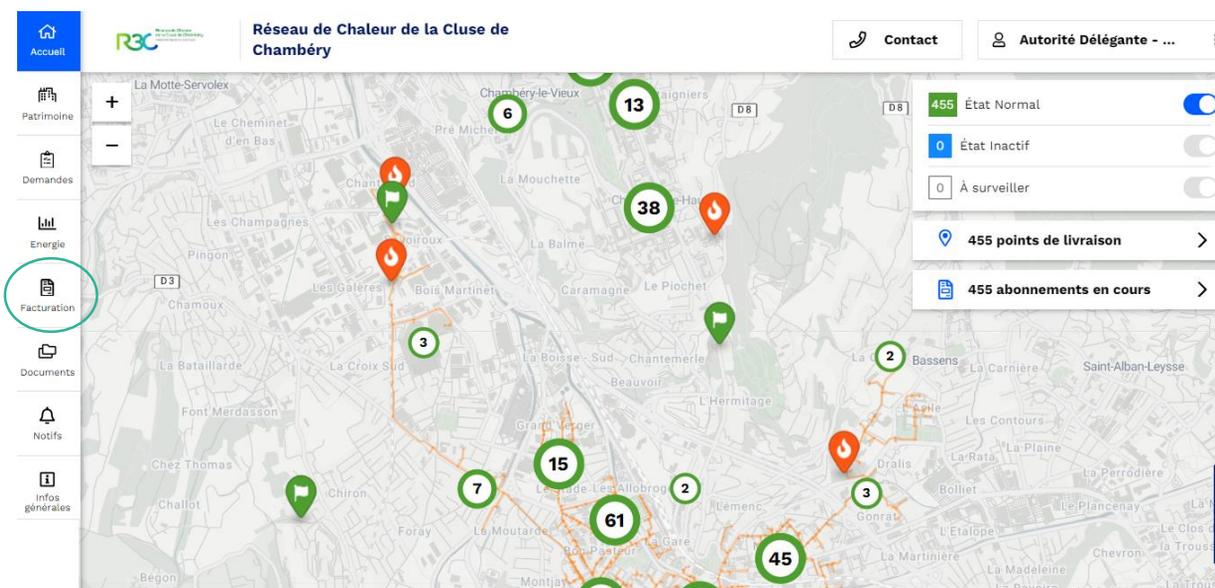
1 Formule de révision contractuelle

3 Evolution des indices

2 Liste des indices de la formule de révision

4 Coefficient de révision

Retrouvez toutes vos factures sur  **votre Espace clients**  :  
<https://espace-clients.chaleur-urbaine-r3c.com>



N'hésitez pas à consulter cette vidéo d'accompagnement  
[Zoom sur le suivi de facturation](#)

Vous pouvez également extraire vos données de facturation sous format excel. Onglet *Facturation* > *Exports Finances*

Si vous n'avez pas d'accès, n'hésitez pas à demander l'ouverture de votre Espace clients par mail à [contact-commerce-R3C@dalkia.fr](mailto:contact-commerce-R3C@dalkia.fr)

## CONTACTS

Pour toutes vos questions sur la gestion de votre facturation, retrouvez votre contact dédié sur la première page de votre facture.  
*Partie «1.Références» – en haut à gauche*

Pour toute autre demande, notre service commercial est à votre écoute :  
[contact-commerce-R3C@dalkia.fr](mailto:contact-commerce-R3C@dalkia.fr)



Réseau de Chaleur  
de la Cluse de Chambéry  
VOTRE PARTENAIRE DE CONFIANCE